

PROGRAMME
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
environnement

Rapport de la Troisième Réunion du Comité exécutif

TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ
EXÉCUTIF DU PROGRAMME ONU-
REDD (EB-3)

21 juin 2019

Bonn, Allemagne

Table des matières

Résumé des décisions

Introduction

Point 1 à l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et approbation de l'ordre du jour

Point 2 à l'ordre du jour: Examen de progrès

Point 3 à l'ordre du jour: Programme de travail et budget

3.1 Approbation de l'allocation de fonds pour 2020 pour l'assistance technique en matière de mise en œuvre de REDD+ et des dépenses directes pour les services de secrétariat

Point 4 à l'ordre du jour: Discussion sur les questions stratégiques et mises à jour

4.1 Proposition de CBR+2

4.2 La Décennie de l'ONU pour la restauration des écosystèmes et le Sommet sur le climat 2019 avec le Secrétaire général des Nations Unies

4.3 Options concernant l'avenir d'ONU-REDD après 2020

Prochaine réunion, renouvellement des représentants du Comité et AOB

Annexe 1: Liste finale des participants

Résumé des décisions

Décision 1:

Les membres du Comité exécutif ont approuvé l'ordre du jour de la Troisième Réunion du Comité exécutif.

Décision 2:

Le Comité exécutif a approuvé l'allocation de fonds pour 2020 pour l'assistance technique à la mise en œuvre de REDD+.

Décision 3:

Le Comité exécutif a approuvé les dépenses directes des services de secrétariat pour 2020.

Introduction

1. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu sa Troisième Réunion du Comité exécutif le 21 juin à Bonn, en Allemagne, à l'hôtel Marriott.
2. La réunion a été présidée par Susan Gardner, directrice de la Division des écosystèmes à l'ONU Environnement. Vingt-trois participants ont assisté à la réunion (voir annexe I). Tous les documents et présentations sont consultables sur [l'espace de travail](#) du Programme ONU-REDD.

Point 1 à l'ordre du jour: Ouverture de la réunion et approbation de l'ordre du jour

3. La Présidente a prononcé une allocution de bienvenue et a souligné la valeur des orientations stratégiques des membres du Comité en cette année cruciale pour l'action mondiale contre le climat. Elle a souligné l'importance d'ONU-REDD en tant que premier programme commun des Nations Unies sur le changement climatique, un centre mondial de connaissances pour apporter des solutions à la déforestation et à la dégradation des forêts et un partenaire majeur dans la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature face au changement climatique.
4. L'ordre du jour de la Troisième Réunion du Comité exécutif a été approuvé tel que présenté (Décision 1).

Point 2 à l'ordre du jour: Examen des progrès

5. La Présidente a débuté la séance en évoquant les progrès et les résultats obtenus depuis la dernière réunion du Comité exécutif et a invité les membres du Comité à faire part de leurs commentaires sur les travaux du Programme, de leurs opinions sur les améliorations à apporter et leurs suggestions sur la manière de mieux communiquer les résultats obtenus. Notant que le rapport annuel 2018 offrait l'occasion d'apprécier la valeur et l'ampleur des résultats du Programme, elle s'est ensuite tournée vers le Secrétariat pour présenter un aperçu des progrès accomplis.
6. Le Secrétariat a présenté le rapport annuel 2018, notant que les recommandations formulées lors de la précédente réunion du Comité avaient été prises en compte, renforçant à la fois le

ciblage des rapports et l'importance de la communication. Sur ce dernier point, les améliorations visaient à faire du rapport annuel un outil de communication précieux illustré par des graphiques, avec un style plus accessible et davantage de récits illustrant l'impact et la manière dont le programme a entraîné des changements au niveau local. Le rapport sera également diffusé sur internet. Sur le plan du contenu, le rapport de 2018 montre la contribution des travaux d'ONU-REDD à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). En effet, l'appui politique et institutionnel que le Programme ONU-REDD fournit par le biais de programmes nationaux, d'une assistance technique et de la diffusion des connaissances aide les pays partenaires à faire progresser leurs programmes de développement durable, dans tous les domaines des ODD. Quelques exemples de progrès en matière d'inclusion du genre et de l'autonomisation des femmes ont ainsi été présentés, notamment l'élaboration d'un outil prenant en compte la problématique hommes-femmes pour les consultations et les ateliers, l'opérationnalisation du marqueur ONU-REDD pour l'égalité entre les sexes par le biais des notations attribuées aux résultats techniques du Programme en matière d'assistance, et la création d'une communauté de pratique ONU-REDD sur le genre et REDD+.

7. Les réalisations du Programme ont été brièvement présentées, notamment les 19 pays partenaires qui ont bénéficié d'un soutien direct en 2018 par le biais des programmes nationaux et de l'assistance technique. Un nombre beaucoup plus important de pays ont également pu bénéficier des échanges de connaissances et du renforcement des capacités au niveau global. L'appui d'ONU-REDD a été axé à la fois sur l'état de préparation à REDD+ et, de plus en plus – dans le cadre de son approche stratégique renouvelée depuis 2017 – sur la mise en œuvre de REDD+, ce qui a permis de réaliser des progrès tant au niveau national que mondial.
8. Les agences ONU-REDD ont présenté les différents résultats majeurs obtenus par le Programme. Concernant l'engagement du secteur privé, ONU Environnement a noté un investissement catalytique dans le Tropical Landscape Facility de 24 millions de dollars des États-Unis (ci-après EU) par le Fonds vert, ainsi qu'une nouvelle modalité de conditions d'attribution pour les activités REDD+ faisant l'objet d'un projet pilote, dans laquelle les subventions sont remboursées au donateur – dans ce cas, le FEM. Le PNUD a mis en avant l'appui d'ONU-REDD fourni au Brésil et à l'Équateur dans la conception et la soumission de leurs propositions de paiement basées sur les résultats de REDD+ au Fonds vert pour le climat (GCF), contribuant ainsi à ce que le Brésil devienne le premier pays à recevoir 96 millions de dollars des EU pour des résultats REDD+ et la prochaine soumission par l'Équateur au GCF de plus de 18,5 millions de dollars EU pour le RBP, dans le cadre du programme pilote du GCF. La FAO a évoqué la contribution essentielle des droits fonciers collectifs à l'atténuation du changement climatique de manière systémique et

durable, dans le contexte de REDD+ et des contributions déterminées au niveau national (CDN), avec la publication d'un prochain produit de connaissances ONU-REDD rassemblant des exemples de réussites au Pérou, Népal et Tanzanie. Le cas de la Zambie a été utilisé pour montrer les avantages d'un renforcement de la coordination et de l'harmonisation intersectorielle et entre les agences des données sur les forêts – un exemple du rôle catalyseur d'ONU-REDD, permettant de tirer parti des multiples atouts des différentes agences pour des efforts plus efficaces dans le cadre de REDD+. En outre, les principaux points de la communication et de la gestion des connaissances faisaient référence aux échanges Sud-Sud et à des événements liés aux connaissances, ainsi qu'à l'impact produit par les vidéos dans plusieurs pays partenaires, illustrant les expériences vécues sur le terrain par les communautés locales.

Commentaires du Comité

9. Le Comité exécutif s'est félicité du contenu, de la qualité et de la communication plus ciblée du Rapport annuel 2018, tout particulièrement grâce aux présentations de l'impact du Programme, au chapitre sur les ODD et aux sections sur les défis et les solutions.
10. Plusieurs membres du Comité ont souligné la valeur du partenariat ONU-REDD et ont félicité le Programme pour son succès au cours des dix dernières années. Par exemple, il a été mentionné que l'ONU-REDD avait permis aux pays de se conformer aux différents piliers du Cadre de Varsovie pour REDD+, ainsi que l'intérêt de partager les connaissances, les enseignements tirés et les bonnes pratiques grâce aux échanges Sud-Sud et au renforcement des capacités. Les membres du Comité ont notamment suggéré de réaliser une évaluation d'impact basée sur les différentes sources de financement du Programme, de documenter plus quantitativement les régimes fonciers collectifs, de renforcer les liens avec la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones de la CCNUCC et de collaborer davantage avec les gouvernements et les universités afin de traduire les publications d'ONU-REDD.

Point 3 à l'Ordre du jour: Programme de travail et budget

3.1 Approbation de l'allocation de fonds pour 2020 pour l'assistance technique en matière de mise en œuvre de REDD+ et des dépenses directes pour les services de Secrétariat

11. La Présidente a ouvert la séance en prenant acte du travail accompli par le Comité lors de sa première réunion en 2017, lorsqu'il a adopté le programme de travail pluriannuel et le budget

d'assistance technique pour la mise en œuvre de REDD+ (AT) 2018-2020, et a rappelé la demande du Comité d'assurer des consultations inclusives, que le Programme a scrupuleusement réalisé.

12. Le Secrétariat a présenté un aperçu du programme de travail et du budget de 2020, notant qu'il avait été élaboré dans le cadre des deux éléments directeurs du programme: (1) les résultats et le cadre de suivi pour 2018-2020, qui fournissent les produits pour chaque pays et domaine thématique du programme de travail 2020; et (2) le programme de travail pluriannuel et le budget 2018-2020, dont le budget de 2020 fait partie intégrante. Le Secrétariat a souligné l'importance du processus de consultation en tant qu'élément fondamental de l'élaboration du programme de travail et du budget de 2020. Des consultations ont été menées avec les parties prenantes concernées dans chacun des neuf pays bénéficiant d'une assistance technique en 2019. À la demande du Comité faite en 2017, le Secrétariat a présenté une version préliminaire du programme de travail et du budget de 2020, un mois avant la réunion du Comité exécutif.
13. Concernant le budget 2020 axé sur les produits, le Secrétariat a indiqué qu'il avait fourni des activités indicatives pour chacun des 55 produits. Le budget du Secrétariat pour 2020 a ensuite été présenté, en soulignant qu'il équivalait à 6,9 pour cent de la capitalisation estimée du Programme ONU-REDD en 2020, correspondant à la nature et aux caractéristiques spécifiques du Programme.

Commentaires du Comité

14. Les membres du Comité ont apprécié le travail réalisé par le Programme pour présenter un programme de travail et un budget détaillés et en temps voulu.
15. La Norvège a remercié ONU-REDD pour la documentation fournie et la présentation détaillée du budget. En réponse à la demande d'inclure les ambassades de Norvège dans les consultations, l'ONU-REDD a salué l'engagement de l'ambassade de Norvège en Indonésie. Sur un commentaire relatif au soutien et à la complémentarité entre ONU-REDD et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), la FAO a évoqué l'étroite coordination entre l'assistance technique d'ONU-REDD à la République du Congo et les travaux menés dans le cadre de la CAFI, afin d'éviter les doubles emplois et de s'appuyer sur l'aide catalytique d'ONU-REDD pour mobiliser des fonds auprès de la CAFI pour développer les activités. Répondant à une remarque sur le fait que le ratio du coût du Secrétariat était passé de 6,6 pour cent en 2019 à 6,9 pour cent en 2020 par rapport à la capitalisation estimée par le Programme, le Secrétariat a expliqué que cela était dû à la réduction du volume de fonds à déboursier en 2020, avec la fin d'un certain

nombre de programmes nationaux, alors que le coût du Secrétariat était resté le même au cours des trois dernières années, fonctionnant avec le minimum de ressources. Il a ajouté que, conformément à la pratique habituelle, les éléments factuels des besoins de financement seront soumis aux donateurs après approbation du budget par le Comité, de sorte que les fonds seront transférés en fonction de la situation de trésorerie réelle.

16. En réponse à un commentaire des organisations de la société civile (OSC), le Secrétariat a assuré que les consultations sur l'assistance technique d'ONU-REDD se poursuivront au cours des six derniers mois de 2019, par le biais de processus participatifs au niveau des pays, en vue de continuer à chercher à adapter les programmes de travail et à fournir le meilleur soutien possible en fonction de la demande des pays et des parties prenantes. Un exemple concret d'une telle planification et gestion adaptatives, attentive aux nouvelles opportunités offertes par différents pays et processus, est la collaboration avec la nouvelle plateforme mondiale sur les communautés locales et les PA adoptée dans le cadre de la CCNUCC, incluse dans les programmes de travail d'ONU-REDD et sera affinée à mesure que la plateforme évolue. L'Initiative Cacao et forêts, actuellement mise en œuvre en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Colombie pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement sans déforestation dans le secteur du cacao, ouvre par exemple un espace de collaboration dans le cadre de la composante mondiale ONU-REDD sur l'engagement du secteur privé.
17. Les peuples autochtones (PA) ont reconnu le soutien reçu d'ONU-REDD au fil des ans, qui a permis de renforcer l'intervention des PA et des communautés locales dans les travaux du Programme, et ont appelé à poursuivre le renforcement de leur participation active, soulignant l'importance de la perspective de genre et la nécessité d'impliquer davantage les femmes dans tous les processus.
18. Après une discussion riche et exhaustive, le Comité exécutif a approuvé les allocations de fonds pour 2020 pour l'assistance technique à la mise en œuvre de REDD+ (Décision 2) et les dépenses directes pour 2020 allouées aux services de Secrétariat (Décision 3).

Point 4 à l'Ordre du jour: Discussion sur les questions stratégiques et mises à jour

19. La Présidente a ouvert la séance de discussion en indiquant qu'elle offrait au Comité la possibilité d'échanger des points de vue sur certaines opportunités stratégiques en termes de participation des communautés, sur le Sommet pour l'action sur le climat et la Décennie des

Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui sont des thèmes d'une grande importance pour l'avenir du Programme ONU-REDD après 2020.

4.1 Proposition d'une Initiative CBR+2 de REDD+ à base communautaire

20. La Présidente a ouvert la séance avant de demander au PNUD d'informer le Comité d'une proposition relative à une seconde phase de l'initiative CBR+, un programme novateur d'action communautaire dans le domaine de REDD+, établi par ONU-REDD.
21. Le PNUD a rappelé que la CBR+ avait été mise en œuvre avec succès au cours de la période 2014-2017 et qu'elle avait été saluée par un large éventail de parties prenantes, notamment par les communautés et les organisations autochtones, les gouvernements nationaux, ainsi que par le Comité exécutif d'ONU-REDD, dont les membres ont exprimé leur intérêt à explorer des possibilités de financement et de mise en œuvre d'une deuxième phase. La CBR+2 pourrait fournir des subventions aux communautés dans le but d'autonomiser les peuples autochtones et les communautés forestières, leur permettant ainsi de tester et d'appliquer des solutions à la crise climatique au niveau des forêts, tout en apportant leurs expériences et leurs capacités à alimenter le processus des CDN de manière participative, ainsi que fournir des éléments à la plateforme mondiale de la CCNUCC sur les PA en termes de pratiques nationales et locales.

Commentaires du Comité

22. Les membres du Comité ont accueilli favorablement la proposition de poursuivre l'initiative CBR+. Les peuples autochtones ont souligné la nécessité de mettre en place des processus et des plateformes locaux pour renforcer les capacités, échanger des connaissances et favoriser la participation, en particulier pour les communautés locales et autochtones, les femmes et surtout les jeunes. Ils ont noté que la CBR+2 soutiendrait et compléterait considérablement les travaux prévus dans le cadre de la plateforme des PA de la CCNUCC en offrant aux détenteurs de savoirs traditionnels une plateforme leur permettant d'échanger des enseignements et des idées aux niveaux national et infranational de manière participative et efficace. Le Ghana, se référant à l'expérience du pays dans le cadre du mécanisme de subvention spécifique, a souligné la nécessité de faire le lien entre les niveaux infranationaux et nationaux dans la mise en œuvre de la CBR+2, afin de garantir une focalisation de REDD+ au niveau national. Le PNUD a rassuré sur le ciblage de la CBR+ au niveau national afin de garantir l'alignement avec les plans de développement durable des pays.

23. Les OSC ont noté que la CBR+2 constituerait un investissement stratégique dans la question de la participation, soulignant que garantir la participation de toutes les parties prenantes, y compris les PA et les communautés rurales, à la construction de politiques climatiques est aussi important qu'un système de surveillance des forêts ou tout autre élément de REDD+.
24. Le Chili a demandé d'élargir la portée de l'initiative afin de permettre une flexibilité en fonction des différentes conditions existant entre les régions et les pays et au sein de ceux-ci. Le Népal a noté que REDD+ piloté par le pays est basé sur des systèmes de gestion communautaire des forêts, ce qui rend la CBR+ plus cruciale pour le processus REDD+.
25. La Norvège a accueilli favorablement la proposition de CBR+2, louant sa valeur ajoutée et notant son intention d'explorer les façons de soutenir une deuxième phase de l'initiative en rapport avec l'avenir du Programme ONU-REDD après 2020.
26. La Présidente a souligné l'importance de mobiliser les jeunes, de créer un espace pour que leurs voix soient entendues et de leur donner le pouvoir de faire partie de la solution. Le PNUD a ajouté que le fait de lier REDD+ à des subventions communautaires implique une proportion particulièrement élevée de jeunes innovateurs et qu'une deuxième phase de la CBR+ pourrait envisager des dispositions supplémentaires pour amplifier cette dynamique.

4.2 La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et le Sommet sur le climat de 2019 avec le Secrétaire général des Nations Unies

27. La Présidente a ouvert la séance et a invité ONU Environnement à formuler de brèves remarques.
28. ONU Environnement a rappelé que le 1^{er} mars 2019, l'Assemblée générale des Nations Unies avait désigné la période 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes afin de refléter l'importance accrue que la restauration des écosystèmes en général, et la restauration des forêts en particulier, pouvaient jouer en tant que solutions fondées sur la nature face au changement climatique. Elle a noté que la Décennie couvrait tous les écosystèmes de la planète et soulignait le rôle central des femmes et des jeunes dans le processus de restauration.
29. La Présidente a donné un bref aperçu de la préparation du Sommet du Secrétaire général des Nations Unies pour l'action sur le climat, en particulier concernant le volet de travail relatif aux solutions fondées sur la nature (NBS). Le Sommet, qui doit se dérouler le 23 septembre 2019, a pour objectif de mobiliser les acteurs politiques et économiques au plus haut niveau, requérant

des visions concrètes et des actions ayant un véritable impact, susceptibles de provoquer une avancée en termes d'ambition politique nationale collective et d'offrir des résultats réalistes et transformateurs. Elle a expliqué que neuf domaines de travail interdépendants, reconnus pour leur potentiel élevé de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'intensification des actions mondiales en matière d'adaptation et de résilience, ont été mis en place. Elle a souligné que la réunion d'inventaire préparatoire tenue à Abou Dhabi les 30 juin et 1^{er} juillet constituait une étape clé de la préparation du Sommet, qui consistait à faire le point sur les actions pouvant être engagées, ainsi que sur la voie à suivre pour intégrer les activités des différents domaines d'action.

30. Les solutions fondées sur la nature constituent une approche efficace, à long terme, économique et extensible à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de GES tout en générant des résultats d'atténuation substantiels et de multiples avantages connexes pour l'adaptation, le développement durable, la biodiversité et bien d'autres domaines. Soulignant l'occasion unique offerte par le Sommet d'opérer un changement en profondeur pour l'environnement, la Présidente a décrit le processus largement inclusif lancé en avril-mai par une sollicitation mondiale qui a donné lieu à plus de 140 idées d'actions de transformation en vue du Sommet, regroupant quatre domaines thématiques: les forêts et les autres écosystèmes terrestres; les écosystèmes océaniques et les ressources en eau; l'agriculture et les systèmes alimentaires; et le rôle systémique de l'environnement dans le développement. La proposition de NBS issue de la sollicitation mondiale est construite autour des interconnexions entre l'homme et la nature et propose des actions concrètes pour intégrer les systèmes environnementaux afin d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. La Présidente a conclu en soulignant l'importance du processus à long terme au-delà du Sommet, afin d'incorporer les NBS à d'autres processus internationaux – tels que les prochaines conférences des parties à la Convention sur le climat (CCNUCC), la Convention sur la biodiversité (CDB), l'examen des CDN, avec les objectifs à long terme de la prochaine décennie – et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

Commentaires du Comité

31. Le Chili a évoqué les liens étroits entre les objectifs de la Décennie pour la restauration des écosystèmes et le Sommet sur le climat avec la prochaine COP 25 de la CCNUCC au Chili, en annonçant qu'une réunion de haut niveau sur les forêts sera convoquée par la présidence de la COP, afin de tenir compte des avancées du Sommet sur le climat.

32. Le Ghana a souligné l'importance de l'appropriation nationale des CDN par les chefs d'État des pays forestiers, tout en soulignant la nécessité pour les CDN d'inclure les NBS et plus particulièrement REDD+. Se référant à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, les OSC ont suggéré que les actions menées dans le cadre de cette Décennie soient étroitement liées à celles de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et ont appelé à inclure les points de vue des communautés autochtones et locales dans toutes les activités de restauration.

4.3 Options concernant l'avenir d'ONU-REDD après 2020

33. La Présidente a ouvert la séance et invité le Secrétariat à présenter quelques réflexions sur l'avenir du Programme ONU-REDD après 2020.
34. Le Secrétariat a brièvement rappelé l'historique du Programme ONU-REDD depuis son lancement en 2008 puis son développement pour devenir ce qui est actuellement le partenariat phare et le plus important des Nations Unies sur les forêts, tout en soulignant que la réflexion sur son avenir pour la prochaine décennie a déjà commencé l'année dernière, notamment par le biais de la table ronde du Comité exécutif d'ONU-REDD en octobre 2018. Énumérant les différents éléments contextuels dans lesquels la réflexion sur ONU-REDD après 2020 évolue, il a noté: les objectifs globaux à long terme consistant à réduire de moitié les émissions de GES d'ici 2030 et à atteindre des émissions nettes d'ici 2050 afin de maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 1,5 degré Celsius; le fait que l'environnement puisse fournir un tiers de la solution, ce qui équivaldrait à 12 gigatonnes (gt) d'équivalent d'émissions de carbone (Co2e) par an, les forêts représentant 6 Gt; alors que le domaine de l'environnement pris dans son ensemble reçoit moins de 3 pour cent du financement consacré au climat; et que moins du tiers des CDN actuelles ciblent spécifiquement la terre ou les océans. Faisant référence à l'article 5 de l'Accord de Paris, seul article à aborder un secteur spécifique – les forêts – il a souligné la nécessité de réaliser des transformations à un rythme et une échelle sans précédent pour pouvoir atteindre les objectifs fixés en 2030 et 2050.
35. Le Secrétariat a ensuite présenté le champ d'action que pourrait avoir le futur Programme, notant que le Sommet sur le climat et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes donneraient la direction politique au partenariat pour jouer le rôle de catalyseur en matière de solutions forestières à grande échelle. Parmi les éléments constitutifs d'un Programme ONU-REDD potentiel après 2020, il a mentionné les CDN et les ODD, mobilisant des fonds pour inciter à réduire les émissions tout en assurant de multiples bénéfices, ainsi que la

défragmentation de l'espace REDD+, la réalisation de partenariats et l'apprentissage de bonnes pratiques tout au long du processus. Sur les différents services procurés par un éventuel Programme futur, il a évoqué le rôle d'ONU-REDD en tant que leader éclairé apportant innovation et fixant l'agenda du dialogue politique mondial, organisateur et intermédiaire neutre permettant à toutes les parties de trouver des solutions mutuellement avantageuses et de partager les connaissances, de même que son rôle de prestataire de services qui aide à stimuler l'offre, réforme les politiques tout en stimulant la demande.

Commentaires du Comité

36. Les OSC ont suggéré que l'ONU-REDD après 2020 devrait élargir son champ d'action au-delà de l'assistance technique et le renforcement des capacités en ciblant davantage les domaines liés aux droits fonciers, à la distribution des bénéfices et en aidant les pays à aligner leurs politiques agricoles sur leurs stratégies REDD+ nationales. La FAO a souligné l'importance du lien agriculture-forêt, qui apporte des solutions positives à ces deux secteurs souvent concurrents, soulignant que cela devrait être une question clé pour que le futur Programme ONU-REDD aide les pays.
37. La Suisse a souligné que les obligations forestières étaient les instruments financiers les plus prometteurs. Elle a également souligné l'importance de la stratégie de communication du Programme, se félicitant de l'idée de faire participer les médias et d'intégrer davantage la jeunesse dans la composante information. Le Chili et le Ghana ont souligné la nécessité de renforcer l'engagement du secteur privé dans le Programme après 2020, le Ghana ayant également souligné l'importance d'impliquer les acteurs locaux du secteur privé dans le soutien des programmes nationaux sur les NBS.
38. La Norvège a remercié le Programme ONU-REDD pour l'expertise fournie aux niveaux local, national, régional et mondial et s'est félicitée de la discussion portant sur la prolongation du Programme après 2020 qui prendrait également en compte les objectifs qui seront définis pour la prochaine phase des CDN. En matière de communication, elle a encouragé la coordination avec l'équipe de la Norad chargée de la communication. Le Népal a appelé à la mise en place d'un mécanisme spécifique pour la participation future des jeunes et des femmes à la SNB.
39. Le Secrétariat a remercié le Comité pour ses réflexions pertinentes qui contribueront à orienter le processus de réflexion sur le Programme après 2020. Décrivant les prochaines étapes, il a rappelé les liens étroits avec les résultats du Sommet pour l'action sur le climat de septembre,

qui indiqueront l'engagement politique général que l'ONU-REDD pourra prendre, assorti à un dispositif opérationnel du type de partenariat qu'ONU-REDD a mis en place depuis dix ans.

Prochaine réunion, renouvellement des représentants du Comité et AOB

40. La Présidente a invité le Secrétariat à présenter un calendrier indiquant les prochaines étapes dans les mois qui suivront la réunion du Comité et à fournir des informations supplémentaires sur la manière dont le renouvellement des représentants du Comité sera mis en œuvre en 2020.
41. Le Secrétariat a noté que la version préliminaire du rapport de la Troisième Réunion du Comité exécutif sera distribuée pour examen avant le 12 juillet; la réunion d'évaluation d'Abou Dhabi pour le Sommet sur le climat se tiendra le 30 juin et le 1^{er} juillet; la Semaine du climat du 23 au 29 septembre; et la Quatrième Réunion du Comité exécutif devrait être organisée en juin 2020.
42. En ce qui concerne le renouvellement des représentants du Comité, conformément à la pratique habituelle, à compter du 1^{er} janvier 2020, le suppléant actuel deviendra membre. Un nouveau suppléant doit être nommé par chaque groupe constitutif d'ici la fin de 2019. Chaque circonscription engagera le processus d'auto-sélection au second semestre et informera le Secrétariat des nominations des nouveaux suppléants d'ici la fin de 2019.
43. La Présidente a invité les participants à poser des questions ou faire demandes de clarification. Aucune question n'ayant été posée, elle a clos la réunion en remerciant les membres du Comité et le Secrétariat.

Annexe 1: Liste finale des participants

		Nom	Pays/Agence/Groupe	
1	Me.	Lovakanto Ravelomanana	Madagascar	Membre
2	Me.	Radha Wagle	Népal	Membre
3	Me.	Vania Dietrichson	Norvège	Membre
4	Mr.	Keith Anderson	Suisse	Membre
5	Me.	Susan Gardner	ONU Environnement (Présidente)	Membre
6	Me.	Roselyn Fosuah Adjei	Ghana	Suppléant
7	Mr.	Jose Antonio Prado Donoso	Chili	Suppléant
8	Mr.	Ruandha Agung Sugardiman	Indonésie	Suppléant
9	Ms.	Akiko Nakano	Japon	Suppléant
10	Mr.	Gustavo Sanchez Valle	Organisation de la société civile – Amérique latine et Caraïbes	Observateur permanent
11	Me.	Lola Cabnal	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
12	Me.	Grace Balawag	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
13	Me.	Tiina Vahanen	FAO	
14	Me.	Malgorzata Buszko Briggs	FAO	
15	Mr.	Tim Clairs	PNUD	
16	Mr.	Josep Garí	PNUD	
17	Me.	Musonda Mumba	ONU Environnement	
18	Mr.	Florian Eisele	ONU Environnement	
19	Mr.	Mario Boccucci	Secrétariat ONU-REDD	
20	Me.	Mihaela Secrieru	Secrétariat ONU-REDD	
21	Me.	Frances Lim	Secrétariat ONU-REDD	